

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du Club Arc-en-Self des - 5 et 6 JUIN 2014- Lille

La Présidente Gaëlle Auffret ouvre la séance du Club des Utilisateurs d'ARC EN SELF. Elle remercie les participants de s'être déplacés, toujours aussi nombreux et pour cette année, dans la capitale du Nord. Elle salue enfin les nouveaux participants en les assurant d'une attention toute particulière.

Odile Pizzato décrit les modalités pratiques des deux journées de rassemblement.

Comme en 2013, les ateliers de travail ont lieu le jeudi après-midi. L'assemblée plénière se déroule, elle, le lendemain. Jeudi 5 juin donc, les participants ont débattu par groupe d'environ 20 personnes, des thèmes suivants :

- ODICE : Bilan et perspective
- ARC EN SELF (AES) et la comptabilité générale
- Les paiements : Modalités, la dématérialisation, les délais, les intérêts moratoires...
- Les groupements de commande en restauration
- Les services en ligne
- Protocole d'Accueil Individuel (PAI) -Une illustration : les allergies alimentaires
- La remise en cause de la biométrie RCM par la représentation Nationale
- Réunions régionales du Club : Bilans et perspectives

ODICE : Bilans et perspectives

Constat, aucune académie sauf celle de Strasbourg ne connaît l'existence de la version « Odice Ordonnateur ». En revanche « Odice Compta » est connu,.... quoique peu pratiqué.

La DAF diffuse à l'heure actuelle dans l'académie de Strasbourg la version 2 d' Odice Ordonnateur . L'importance du diagnostic comptable et des procédures qui en découlent dans les périodes d'audit menés par les services de la DRFIP, a été rappelé par certains participants..

Dans tous les rapports d'audit, les inspecteurs soulignent en effet la nécessaire formalisation de nos pratiques comptables et financières.

ARC EN SELF (AES) et la comptabilité générale

Sujets évoqués :

- l'ordre de recette à réaliser au vu des repas consommés
- le principe d'un droit constaté qui génère la recette avant tout encaissement (hébergement mais aussi voyages)
- le fait d'utiliser les bons comptes comptables et donc de bien les paramétrer dans le logiciel, AES. (Voir le guide des bonnes pratiques comptables distribué sur une clé USB lors de l'AG)
- le fait que les personnes chargées de travailler directement sur AES et celles en charge de la comptabilité générale communiquent peu entre-elles, peut engendrer des difficultés de rapprochement comptable en fin de mois - peu d'existence de fiche navette entre services concernés.
- les participants ont insisté sur la nécessité de rapprocher le 4112 et l'état d'AES tous les mois, afin de faciliter les recherches sur les éventuels écarts.
- la gestion d'un voyage et celle d'une sortie d'un jour, certains gèrent les sorties d'un jour comme les voyages et perdent beaucoup de temps à encaisser des « 1 euro » par élève.

Les paiements : Modalités, la dématérialisation, les délais, les intérêts moratoires...

Sujets évoqués :

- les retards dans la phase encaissement des chèques, le problème se résorbe petit à petit et trouve une explication dans la surcharge de travail infligée aux centres de traitement sans moyens informatiques supplémentaires, ni moyens humains.
- les prélèvements SEPA ne sont pas encore clairs pour tout le monde (le RUM les fait tousser !!!!!)
- les intérêts moratoires, pas pratiqués du tout. Un rappel a été fait à ce sujet, le délai de paiement à ne pas dépasser etc

- les prélèvements automatiques pour les voyages

Les groupements de commande en restauration

Quelques constats :

Les groupements de commande conviennent généralement très bien mais la tâche est lourde pour les coordonnateurs qui n'ont pas forcément les moyens en personnel pour l'assurer dans les meilleures conditions.

La proposition serait que les cellules marchés des collectivités travaillent sur un cahier des charges. Celui-ci serait transmis à tous les EPLE qui pourraient garder la maîtrise des appels d'offres s'ils le souhaitent.

Une autre solution serait d'identifier des collègues qui veulent bien prendre en charge un groupement avec les difficultés que l'on connaît, les volontaires se font rares. Il reste en dernier ressort l'UGAP.

Les services en ligne

La dématérialisation...sujet très actuel et dont les effets sont applicables dès à présent, en progression constante elle semble toucher tous les secteurs d'activités et vise aussi bien la consultation et l'impression de documents, la réception et les paiements....tant avec les organismes publics que privés.

En matière d'hébergement et de restauration scolaire ces nouveaux outils sont également à notre disposition mais un besoin de clarification est nécessaire car plusieurs fonctionnalités du logiciel AES gestion permettent cette dématérialisation ;

L'Espace Famille Restauration est l'un de ces outils qui permet non seulement de se dispenser du téléphone mais permet à tout à chacun de détailler ses créances, consulter éventuellement les dates de passage de ses enfants au self et ce au jour le jour, mais également de savoir ce qui lui reste pour les repas . Tout ceci depuis chez soi ou grâce à son téléphone portable.

Des différentes confrontations lors des travaux de groupe, seuls les établissements pratiquant une tarification à « la Prestation » avaient non seulement choisi de faire bénéficier les familles du Paiement par Internet, de leur permettre également un suivi de leur solde mais surtout de suivre la fréquentation de leur enfant au self.

Cette personnalisation des comptes permet aussi aux familles de suivre d'autres types d'opérations telles que cafétéria ou voyages.

En dehors de l'espace famille et en matière de recouvrement, le numéro de portable des responsables financiers permet dorénavant aux gestionnaires d'adresser un rappel de paiement, et ce, sans aucun abonnement ; seuls les SMS envoyés sont facturés et un récapitulatif des transmissions est stocké.

Possibilité est donnée également aux parents (s'ils en font la demande) s'ils ne souhaitent plus recevoir de SMS.

Cette dématérialisation est également possible pour les Avis aux Familles ; nous disposons de nos jours de la majorité des adresses électroniques des parents (récupération de la base Siècle) aussi, à partir de la fiche de compte de l'élève nous pouvons informer les familles et ainsi se dispenser de courrier papier et de frais postaux.

Certes des interrogations demeurent et les choix peuvent paraître difficiles entre par exemple la nécessité d'opter pour le paiement par Internet alors que le Prélèvement Automatique est déjà en vigueur, de même doit-on ou non permettre aux parents de suivre le passage de l'élève au self...notamment pour les élèves au forfait ?

Mais ces interrogations sont le reflet de la richesse et des possibilités offertes aux utilisateurs du logiciel.

En découlent gain de temps, réactivité des interlocuteurs mais aussi traçabilité des échanges et enfin et surtout réduction des coûts.

Protocole d'Accueil Individuel (PAI) - Une illustration : les allergies alimentaires

Tous les établissements sont confrontés à la problématique de l'accueil des élèves allergiques. Le nombre d'élèves concernés est croissant et les allergies recensées sont très diverses. Les protocoles d'accueil individuel (PAI) sont donc très importants car ils fournissent des précisions indispensables sur le type d'accueil à envisager.

Dans tous les cas, les différents acteurs de la communauté scolaire font le maximum pour que l'élève puisse prendre ses repas dans l'établissement, soit au self même, soit dans un autre lieu. Avec le logiciel AES on peut accueillir un élève allergique avec son panier repas en lui affichant à zéro son passage de manière à ce qu'il puisse déjeuner ou dîner avec ses amis ; En effet, il semble nécessaire d'éviter de voir se multiplier les élèves qui viennent pique niquer dans les restaurants scolaires au risque de ne plus rien contrôler.

La remise en cause de la biométrie RCM par la représentation Nationale

La problématique a été exposée et différentes pistes ont été évoquées :

- Communiquer sur cette « menace » lors des conseils d'administration
- Mobiliser les parents d'élèves : Ré-expliquer l'intérêt pour les familles (présence réelle de leur enfant) (coût des cartes), évoquer le nombre d'utilisateurs et les mettre en regard avec le nombre de familles qui refusent la RCM (moins de 0.5%) etc....
- Communiquer lors de l'inscription à la demi pension, en livrant une explication simple et « dédramatisée » de ce qu'est la RCM et de la non-exploitation possible de cette information.
- Proposer des rencontres avec des élus locaux (sénateurs, députés etc..) dans nos restaurations

Réunions régionales du Club : Bilans et perspectives

Bilan très positif. Tous les participants ont évoqué des moments chaleureux de partage des informations, d'échange avec les collègues des autres établissements.

Elles permettent de partager aussi les « trucs et astuces » de chacun.

Mais pour certaines régions notamment l'Est et Rhône-Alpes Auvergne, les participants sont trop nombreux et la prise de parole est plus compliquée. Dans ces cas, proposer deux dates serait sans doute opportun.

Le lendemain, vendredi 7 juin se tient l'assemblée plénière durant laquelle la synthèse ci-dessus a été présentée. L'après-midi, divers sujets ont été évoqués :

1. S. NICOLAS a dressé le Bilan des formations groupées financées par le Club.

2. M. Divay a attiré l'attention de tous, sur l'utilité de consulter le site internet du Club www.clubarcenself.fr, qui recèle, notamment dans son espace adhérents, de trésors d'informations.

3. La présentation du guide des bonnes pratiques comptables d'AES a été menée par Annie. Barthelemy et Marie-José Bourgeois. Le document a été remis à chacun sous une forme dématérialisée, dans une clé USB.

4. Vient alors la **première formalité** : Le vote du Procès verbal de l'AG 2013 à Paris -> Voté à l'unanimité.

5. **Deuxième formalité** administrative, le vote du bilan 2013 (Voir lettre du CLUB n° 18) L'exercice 2013 présente un excédent de **11 360,98 €**, qui ajouté aux réserves des exercices précédents, porte le niveau de celles-ci à **95 427,46 €**. – Voté à l'unanimité.



6 Troisième formalité administrative, le vote du montant de la cotisation 2015 : Maintenu à 150 € -> Voté à l'unanimité.

7. L'association n'ayant pas vocation à thésauriser, de nouveaux axes d'utilisation des fonds ont été présentés aux participants.

- Etendre la notion de formations groupées « aux expérimentés » – 1 à 2 par an par région, la formation ALISE serait facturée au Club – 390 Euros HT la journée, frais de déplacement en sus
- Développer de nouveaux services sur le site internet : Inscription AG, formations groupées
- Publicité aux adhérents pour promouvoir les services du site

Clôture de l'assemblée générale :

Il est 16h30, Gaëlle Auffret remercie au nom de tous les participants Odile Pizzato pour la nouvelle excellence de son organisation et l'ensemble des participants pour la qualité de leurs contributions aux débats. L'Assemblée Générale du Club ARC-en-SELF® est alors déclarée close.

Rendez-vous est donné pour l'assemblée générale 2015, début juin à Aix en Provence.